



Maroc

**PRIORITES DE LA FEUILLE DE ROUTE
DE L'UE POUR L'ENGAGEMENT ENVERS
LA SOCIÉTÉ CIVILE**

2021 – 2027

Introduction :

La communication « *Les racines de la démocratie et du développement durable : l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures* » COM (2012), et les conclusions correspondantes du Conseil, *invitent explicitement* les Délégations de l'UE et les Etats Membres dans les pays partenaires à élaborer une feuille de route en vue de :

- Améliorer l'impact, la prévisibilité et la visibilité des actions UE-EM ;
- Coordination et partage de bonnes pratiques avec les Etats Membres et les autres acteurs internationaux ;
- Bonne connaissance de l'arène de la société civile ;
- Identifier les objectifs à long terme y compris en terme de dialogue inclusif et d'appui opérationnel.

Au Maroc, la première feuille de route (FDR) a été élaborée en 2015 pour la période 2015-2017 (prolongée jusqu'à fin 2020). La FDR 2015-2020 a identifié trois priorités :

- 1) Renforcer le dialogue entre les OSC et les autorités publiques conformément aux dispositions de la constitution de 2011.
- 2) Renforcer les capacités des organisations de la société civile et favoriser leur implication dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des réformes/politiques publiques,
- 3) Améliorer la coordination entre l'UE et ses Etats-Membres sur les enjeux stratégiques et les programmes de coopération relatifs à la société civile.

Un processus de révision de la feuille de route pour la période 2021-2027 a été entrepris en 2019-2020 par la délégation de l'UE et les Etats membres présents au Maroc avec l'appui d'une assistance technique qui a été contractée par la DUE pour assurer la facilitation et l'accompagnement des parties prenantes tout au long de ce processus. De larges consultations ont été organisées auprès de la DUE et des Etats membres ainsi que des acteurs de la société civile à travers des entretiens individuels et 14 ateliers à Rabat et en régions. Ce processus a abouti à la redéfinition des priorités de la feuille de route pour la période 2021-2027 qui a été approuvée par la DUE et les Etats membres le 16 décembre 2020.

Stratégie de l'UE et plan d'action pour l'engagement avec les Organisations de la Société Civile (OSC) :

Le but d'un appui à la société civile, en ligne avec la politique de voisinage et la constitution du Maroc serait **d'appuyer et promouvoir une masse de la société civile suffisamment critique pour améliorer l'orientation de services publics vers les besoins, rehausser la participation démocratique et renforcer l'imputabilité dans la gouvernance**. Ceci incite à explorer davantage les pistes d'engagement novatrices pour une plus grande participation des acteurs dans la gestion des affaires publiques aux niveaux national mais aussi régional et local. Pour y aboutir il s'agirait en particulier de :

Priorités de la Feuille de route :

1) Contribuer à l'établissement de passerelles Gouvernement-OSC (y compris au niveau local) pour promouvoir l'amélioration de l'environnement de travail et la participation de la société civile sur base concertée.

A travers une coordination des bailleurs, une concertation avec la société civile, un dialogue politique renforcé, les dispositions légales se trouvent améliorées. L'appui au niveau local/régional/national des mécanismes de dialogue existants et nouveaux renforce les espaces de concertation.

1) Contribuer à améliorer la qualité des services publics, de la qualité de la vie et la création des opportunités économiques à travers une implication effective de la société civile

Dans des secteurs pilotes et prioritaires pour le Maroc, l'UE et la société civile, renforcer le réseautage des acteurs, l'échange du savoir avec des partenaires universitaires et autres, appuyer des partenariats entre les OSC et les institutions publiques et améliorer la participation de la société civile à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques en particulier celles impactant le développement économique local.

Contribuer à l'amélioration effective des capacités des OSC du Maroc pour agir comme acteurs de changement et promouvoir des approches novatrices du développement

Renforcer la durabilité et l'impact de l'action de la société civile au Maroc à travers une approche alternative de renforcement des capacités en prenant comme point d'entrée le renforcement par les pairs pour accroître les relations entre les acteurs émergents et les OSC confirmées et l'identification d'un mécanisme pérenne alternatif de financement de la société civile (y compris la restructuration des financements publics, les conditions du financement privé, l'entrepreneuriat social, etc). Dans le même registre, la FdR devrait aider à clarifier le rapport avec les OSC de plaidoyer et celles de prestation services.

A cette fin il s'agirait d'explorer une manière plus efficace d'utiliser les outils existants et construire sur l'acquis des interventions passées :

- La perspective d'un mainstreaming de la dimension « société civile » dans les secteurs prioritaires de la coopération, tel que la promotion de la démocratie, de l'état de droit et des droits humains, égalité des genres, le développement durable, la jeunesse, la protection sociale et la migration. Cela nécessiterait le dialogue et l'élargissement des appuis de l'Union Européenne et ses Etats membres à d'autres types d'acteurs de la société civile comme les médias, les Think Thanks, les autorités locales, le secteur privé et les associations professionnelles couplé avec un focus thématique sur la liberté de la presse, la protection des consommateurs, l'employabilité et l'autonomisation économique, la digitalisation, l'économie verte, l'accès à l'information...etc . Par ailleurs, le partenariat dans la durée des OSC avec les fondations d'entreprises issues des EM en soutien à des actions de développement local devrait être mieux exploité.
- L'utilisation d'autres formes de financement alternatives comme l'appui institutionnel ou l'appui au fonctionnement dans une perspective de construction institutionnelle des OSC au Maroc permettra de pallier aux insuffisances de la limite des financements ad hoc à travers les appels à propositions et renforcer leurs capacités de s'engager dans le dialogue politique ;
- Une approche alternative de renforcement des capacités en prenant comme point d'entrée le renforcement par les pairs pour accroître les relations entre les acteurs émergents et les OSC confirmées d'une part et promouvoir l'échange entre les régions. D'autre part pour pousser des chantiers potentiellement pertinents déjà ouvert depuis longtemps comme l'institution d'un mécanisme de volontariat ou la législation de l'entrepreneuriat social. Il s'agit aussi de combler l'ineffectivité des approches classiques du renforcement des capacités marquées par le turnover des agents associatifs, des coûts élevés et des répétitions du contenu ;
- Un appui aux réseaux construits « par le bas » à l'initiative des acteurs associatifs qui souhaitent de bénéficier de l'échange du savoir-faire, d'avoir un plus grand pouvoir décisionnel auprès des pouvoirs publics et de devenir ainsi une force de proposition ; l'appui de ces acteurs dans la durée sur base de leurs plans stratégiques permettra une construction graduelle de réseaux thématiques crédibles et durables.

Plan d'actions de la feuille de route :

Principaux défis et opportunités	Priorités pour l'engagement de l'UE avec la société civile	Cibles pour l'engagement de l'UE avec la société civile	ACTIONS/ACTIVITES (analyses, dialogue sur les politiques, appui financier et non financier)	MOYENS INDICATIFS (programmes/instruments, etc.)
<p>Bien que l'espace pour les OSC est en principe ouvert, l'environnement de travail est considéré comme « fragile et contraignant » et des textes juridiques réglementant plusieurs aspects fondamentaux de la vie des OSC doivent encore être conçus et adoptés</p> <p>L'appui décentralisé de l'UE avec des secteurs précis est une opportunité pour engager un dialogue avec le gouvernement pour un partenariat avec la société civile plus efficient</p>	<p>Contribuer à l'établissement de passerelles Gouvernement-OSC (y compris au niveau local) pour promouvoir l'amélioration de l'environnement de travail et la participation de la société civile sur base concertée.</p>	<p>Des dispositions légales concertées relatives à la fiscalité associative, au travail social et au volontariat sont adoptées et mises en œuvre ;</p>	<p>1.1. Dialogue politique de haut niveau avec le gouvernement sur les questions relatives à l'amélioration de l'environnement de travail des OSC au Maroc.</p>	<p>Dialogue politique DUE/EM/Gouvernement dans le cadre des instances de l'Accord d'Association, en particulier le sous-comité « Droits de l'Homme, démocratisation et gouvernance » et, en fonction de l'agenda, d'autres sous-comités (SC « Justice et Sécurité », groupe de travail « Migration et Affaires Sociales », Dialogue Politique Renforcé, Comité d'Association, Conseil d'Association).</p> <p>Consultations avec les OSC en amont de dialogue avec le gouvernement ou de visites de responsables de l'UE ;</p> <p>Réunions ad-hoc ou thématiques entre la DUE/EM et les OSC ou entre la DUE/EM et le gouvernement.</p> <p>DUE : Projet « mise en place d'un dialogue tripartite UE-SC – Gouvernement » dans le cadre du programme d'Appui aux Droits de l'Homme »</p>
		<p>Des mécanismes de concertation et d'échanges au niveau sectoriel (local/régional/national) sont effectifs et contribuent à améliorer la participation de la société civile à l'élaboration des politiques publiques</p>	<p>1.2. Échanges et concertations régulières sur la FdR pour analyser, suivre et prendre des actions contribuant à la promotion de l'environnement de travail et à la participation des OSC dans le cadre des réunions de coordination des conseillers politiques associant les responsables opérationnels</p>	<p>Comité de suivi de la FDR (DUE-États Membres) Conseillers politiques et chargés de programmes opérationnels de la DUE et des EM Groupe Thématique Gouvernance DUE-États Membres</p>
		<p>Des mécanismes de concertation et d'échanges au niveau sectoriel (local/régional/national) sont effectifs et contribuent à améliorer la participation de la société civile à l'élaboration des politiques publiques</p>	<p>1.3. Appui aux initiatives des OSC de plaidoyer, des centres de recherches/ think-tanks et des Instituts de connaissance pour la sensibilisation et l'élaboration de positionnement concerté sur l'amélioration de leur environnement de travail Identification d'un mécanisme pour financer et renforcer les centres de recherche, les think-tanks, les associations de plaidoyer</p>	<p>DUE : Programmes d'appui à la société civile États Membres / Programmes d'appui à la société civile</p>
		<p>Des mécanismes de concertation et d'échanges au niveau sectoriel (local/régional/national) sont effectifs et contribuent à améliorer la participation de la société civile à l'élaboration des politiques publiques</p>	<p>1.4 Des cartographies des acteurs de la société civile dans les secteurs prioritaires et les zones d'intervention de l'UE sont réalisées</p>	<p>DUE : Programmes sectoriels(AB)(Exemple : environnement, jeunesse, éducation, protection sociale, protection de l'Enfance, gouvernance, Droits de l'Homme...)</p>
		<p>Des mécanismes de concertation et d'échanges au niveau sectoriel (local/régional/national) sont effectifs et contribuent à améliorer la participation de la société civile à l'élaboration des politiques publiques</p>	<p>1.5 Des mécanismes d'échange État- Société civile au niveau local/régional/national sont expérimentés et appuyés dans les secteurs d'intervention</p>	<p>DUE : Programme d'appui à la société civile</p>
<p>Les OSC justifient d'une bonne connaissance de la réalité locale, en particulier de bonnes pratiques et des leçons apprises du développement humain notamment au niveau local. Dans le même temps, les OSC font face à nombreux défis et ont besoin de progrès substantiel sur le plan technique et managérial.</p>	<p>Contribuer à améliorer la qualité des services publics, de la qualité de la vie et la création des opportunités économiques à travers une implication effective de la société civile</p>	<p>Des partenariats entre les OSC et les institutions publiques (en particulier au niveau local) sont effectifs</p>	<p>2.1 Appui dans la durée aux initiatives des réseaux construits « par le bas » à l'initiative des acteurs associatifs qui souhaitent de bénéficier de l'échange du savoir-faire, d'avoir un plus grand pouvoir décisionnel auprès des pouvoirs publics et de devenir ainsi une force de proposition ;</p>	<p>DUE : Programmes sectoriels (Appuis Budgétaires) DUE : Programmes d'appui à la société civile</p>
		<p>Amélioration de la participation de la société civile à la conception et à la mise en œuvre du développement économique local</p>	<p>2.2 Appui et interaction avec les acteurs pertinents sur le thématique (Universités/centres de recherches-appui /conseils, Think tanks – études/notes de positionnement, syndicats – plaidoyer, médias pour diffusion et capitalisation bonnes pratiques ;</p>	<p>DUE : Programmes sectoriels (AB) DUE : Programmes d'appui à la société civile</p>
		<p>Amélioration de la participation de la société civile à la conception et à la mise en œuvre du développement économique local</p>	<p>2.3 Appui aux initiatives novatrices des acteurs de la société civile sur les priorités communes comme la digitalisation et l'économie verte</p>	<p>DUE : Programmes d'appui à la société civile DUE : Programmes sectoriels (AB)</p>
		<p>Amélioration de la participation de la société civile à la conception et à la mise en œuvre du développement économique local</p>	<p>2.4 Appui à travers des financements à des tiers des associations locales émergentes pour des actions visant l'amélioration de la gouvernance locale avec comme d'entrée des actions de développement économique local</p>	<p>DUE : Programmes d'appui à la société civile DUE : Programme d'appui à la décentralisation et développement local</p>
		<p>Amélioration de la participation de la société civile à la conception et à la mise en œuvre du développement économique local</p>	<p>2.5 Appui d'actions d'OSC autour des appuis budgétaires pour favoriser leurs rôles de surveillance / watchdog</p> <p>Secteurs prioritaires : promotion de la démocratie et des droits humains, égalité des genres, économie verte, digitalisation, jeunesse, justice, protection sociale, migration</p>	<p>DUE : Mesures d'accompagnement des appuis budgétaires DUE : Programmes sectoriels (AB) Programmes EM d'appui à la société civile</p>



<p>Opportunités limitées en termes de Renforcement effectif de capacités et difficultés d'accès aux ressources en particulier l'inadéquation du système public de financement qui empêchent les OSC d'avoir une contribution significative et durable aux objectifs du développement</p>	<p>Contribuer à l'amélioration effective des capacités des OSC du Maroc pour agir comme acteurs de changement et promouvoir des approches novatrices du développement</p>	<p>Promotion d'approches alternatives de renforcement de capacités et de financement des OSC au Maroc</p>	<p>3.1 Promouvoir une approche alternative de renforcement des capacités en prenant comme point d'entrée le renforcement par les pairs pour accroître les relations entre les acteurs émergents et les OSC confirmées</p> <p>3.2 Appui à la réalisation et mise en œuvre d'une étude sur les financements alternatifs de la société civile (y compris la restructuration des financements publics, les conditions du financement privé, l'entrepreneuriat social, etc)</p>	<p>DUE : Programme d'appui à la société civile États Membres : Programmes d'appui à la société civile</p>
--	--	---	--	---